



BUDGET 2016

VILLE

Le budget s'équilibre à **11 003 044 €** en fonctionnement et **4 461 896 €** en investissement.
 Ce budget poursuit l'objectif de redressement des finances communales en maîtrisant à la fois les charges générales et en stabilisant les charges de personnel. En effet sur la période 2008-2014 les dépenses ont progressé de **3.28 %** par an en moyenne alors que les recettes n'ont progressé que de **2.12%**, ce qui s'est traduit sous la municipalité précédente par une baisse des ressources de la Ville.

Nous serons dans l'obligation d'emprunter environ **1.8 millions d'euros** pour financer les investissements et donc malheureusement d'accroître la dette de **960 000 d'euros** dont **867 000 €** issus des obligations prises durant l'ancien mandat. Cette somme permettra de faire face notamment aux rachats encore trop nombreux de terrains (comprenant un terrain dont l'obligation de rachat remonte à 1999) révélant un manque d'anticipation et une grande dispersion des projets de l'ancienne majorité ainsi que le financement du déficit d'investissement.

Cette situation aurait été encore plus contraignante si nous n'avions pas renégocié 2 emprunts en 2015 dont un emprunt relais qui nous aurait contraints de rembourser intégralement la somme de **470 000 €** sur la seule année 2016.

Toutefois, grâce à la maîtrise et la rationalisation des dépenses ainsi qu'une gestion professionnelle des ressources humaines, une nouvelle fois **nous n'augmenterons pas les impôts des caudebécals en 2016.**

Nous pourrions également financer 5 projets majeurs qui détermineront le futur de notre ville :

- Le début des travaux rue de la République au cœur de notre centre-ville.
- La revitalisation et l'aménagement du parc du cèdre.
- La construction du complexe sportif de la Villette.
- La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- La construction d'un pôle médical en centre-ville.

A travers ce budget, nous réaffirmons nos priorités : la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, le sport et les solidarités.

BUDGET - FONCTIONNEMENT 2015 - 2016

DEPENSES	Chapitre	BP 2015	BP 2016	Evolution
	011 - Charges à caractère général	2 605 603	2 540 238	-2,51 %
	012 - Charges de personnel	6 382 600	6 269 100	-1,78%
	65 - Autres charges de gestion courante	1 021 315	1 007 909	-1,31%
	66 - Charges financières	410 993	408 203	-0,68%
	67 - Charges exceptionnelles	17 950	17 300	-3,62%
	68 - Dotations aux provisions	25 000	0	-100 %
	022 - Dépenses imprévues	23 500	43 800	86,38 %
	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	653 324	716 494	9,67 %
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	11 140 285	11 003 044	-1,23 %

RECETTES	Chapitre	BP 2015	BP 2016	Evolution
	013 - Atténuations de charges	165 330	146 200	-11,57 %
	70 - Produits des services	532 025	522 310	-1,82 %
	73 - Impôts et taxes	7 227 414	7 414 950	2,59 %
	74 - Dotations, participations	3 058 503	2 767 137	-9,53 %
	75 - Autres produits de gestion courante	96 805	99 645	2,93 %
	76 - Produits financiers	46 199	38 793	-16,03%
	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	14 009	14 009	0%
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	11 140 285	11 003 044	-1,23 %

En dépense :

1) L'éducation : 1 890 194 €.

1 708 259 € en section de fonctionnement et **181 935 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien du personnel nécessaire dans les écoles (**1 million d'€**)
- Réfection de la façade de l'école Amiral COURBET (**73 200 €**)
- Réfection de la clôture à l'école Louise MICHEL (**15 000 €**)
- 1 classe de découverte pour l'école Amiral COURBET (**18 500 €**)
- Achat de matériel pour les cantines des écoles (**15 600 €**)
- Remplacement d'une aire de jeux (**17 500 €**)

2) Le sport et la jeunesse : 2 205 084 €.

1 368 349 € en fonctionnement et **836 735 €** en investissement, dont notamment :

- Offrir des temps périscolaires de qualité dans le cadre des rythmes scolaires.
- Pérenniser la structure CLIN D'OEIL à destination des adolescents qui n'existait pas auparavant et qui complète l'offre des centres loisirs pour une tranche d'âge qui ne bénéficiait pas de l'attention nécessaire.
- Accorder les moyens nécessaires au centre de loisirs CORTO MALTESE et LOUISE MICHEL et la poursuite des camps d'été.
- Entretien des salles de sports existantes.
- Début des travaux du complexe sportif de la Vilette (**733 000 €**)
- Remise en place de pare-ballons au stade Vernon (**64 900 €**)
- Réfection du sol à la salle de tennis couverte (**6 500 €**)
- Réfection de la piste d'athlétisme au stade Fernand SASTRE (**8 900 €**)
- Subventions de fonctionnement aux clubs pour développer la pratique du sport.

3) La sécurité : 333 610 €.

331 870 € en fonctionnement et **1 740 €** en investissement, dont notamment :

- Amélioration de la prise en charge des animaux errants.

4) La culture : 791 705 €.

778 931 € en fonctionnement et **12 774 €** en investissement, dont notamment :

- Poursuite des activités en faveur des séniors.
- Poursuite de l'offre et de l'accès à la culture au travers de la Médiathèque et de l'espace Bourvil et de la programmation culturelle.

5) Interventions sociales : 676 187 €.

- Garantir au travers de la subvention versée par la Ville au CCAS, l'accès des enfants à la restauration scolaire, pour assurer l'accueil des tout petits à la halte-garderie, à l'aide aux familles en difficultés ainsi que le « projet journée famille » qui permettra de nouer des contacts avec et entre familles très défavorisées afin de lutter contre leur isolement et ainsi pouvoir assurer par la suite un suivi plus étroit de ces familles.

6) **Administration générale de la collectivité : 7 308 785 €.**

4 982 650 € en fonctionnement et 2 326 135 € en investissement, dont notamment :

- Poursuite des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux. (515 000 €)
- Remplacement de 2 véhicules des services techniques. (48 500 €)
- Fonctionnement général des services de la Ville.

7) **Aménagement et services urbains, environnement : 2 247 375 €.**

1 158 355 € en fonctionnement et 1 089 020 € en investissement, dont notamment :

- Début des travaux rue de la République (450 000 €)
- Revitalisation et aménagement du parc du Cèdre (322 000 €)
- Renforcement de la propreté urbaine, du fleurissement et l'embellissement de la Ville par les agents municipaux.
- Rachat à l'Etablissement Foncier de Normandie de 413 000 € de terrains issus des mauvaises décisions de la précédente municipalité.

En recettes :

1) **Impôts et Taxes : 7 414 950 €**

Notamment :

- Les recettes des impôts locaux devraient s'élever à 4 310 000 €. **Les taux des impôts votés par la Ville n'augmenteront pas en 2016.**
- Le montant de l'attribution de la Métropole est estimé à 1 921 869 €.
- La Dotation de Solidarité Communautaire de la Métropole sera en augmentation pour atteindre 400 000 €.
- Les taux de la taxe sur l'électricité resteront inchangés en 2016 pour un montant d'environ 180 000 €.

2) **Dotations et participations : 2 767 137 €**

Notamment :

- La dotation globale de fonctionnement sera en diminution pour atteindre environ 1 674 000 €.
- La dotation de solidarité urbaine est estimée à 399 000 €.
- La dotation nationale de péréquation sera en baisse pour s'établir à 60 000 €.
- Dotation de l'Etat pour les rythmes scolaires : 49 700 €
- Participation du Département pour les accueils de loisirs : 7 800 €
- Participation de la CAF pour les accueils de loisirs : 78 500 €

3) **Les produits des services : 532 025 €**

Notamment :

- La restauration scolaire : 320 000 €.
- Les centres de loisirs : 87 000 €.
- Les recettes des activités culturelles : 71 250 €

4) Les atténuations de charges : 146 200 €

Notamment :

- Remboursement par l'Etat des emplois d'avenir et des contrats aidés.

5) Les autres produits : 99 645 €

Notamment :

- Principalement les locations des cases commerciales et des logements communaux.

6) Les recettes d'investissement : 4 461 896 €

Notamment :

- Le FCTVA est évalué à **200 000 €**
- Les subventions d'équipement sont évaluées à **465 000 €**
- Les amortissements : **716 500 €**
- Cessions de terrains : **1 074 812 €**
- Emprunts : **1 829 254 €**